L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 10 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 10 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Placide J. Spear, coin Bourbon et Conti, vente continuée de gages non retirés. Aussi, au No 46 Passage de la Bourse, un piano Pleyel.

Par S. Guimaraix, au coin du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, une vacher e.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, bottes et souliers.

Par B. M. & B. J. Montgomery, au No 400 rue du Canal, près Prieur, à 11 heures, tout le riche ameublement de cette maison, tapis, piano, pendule, verrerie, argenterie, plaqué, glaces françaises, etc.

Meubles.—La vente de meubles riches qui aura lieu LUNDI, 11 octobre à 11 heures du matin, par le ministère de MM. Montgomery, encanteurs, mérite de fixer l'attention des amateurs et de tous ceux qui ont besoin de meubles. Voir l'annonce.

SPECTACLES.

Dimanche 10 octobre 1875.

ACADEMIE—Jack and Gill, pantomime, et la troupe Leona Dare.

Les bureaux radicaux.

Le parti qui s'intitule faussement républicain, est le premier qui ait introduit une innovation aux usages anciens et respectés du système représentatif dans les administrations municipales. Non content de s'être rendu maître du gouvernement d'Etat par des fraudes réitérées et monstrueuses, et comprenant qu'il lui serait impossible de renouveler l'escamotage scandaleux de l'élection municipale de 1870, il a imaginé de réduire les représentants élus de la ville, le maire et les administrateurs, à un simple rôle de comparses.

C'est ainsi que la majorité radicale de la législature a fait des contrats pour la ville, le contrat du parc et le contrat de drainage, tous deux onéreux et léonins, et a imposé à l'administration municipale l'obligation de lever une taxe pour le parc et de payer pour le contrat de drainage une somme double de ce que valait le travail.

Ce n'est pas tout. La même majorité radicale a enlevé au gouvernement représentatif de la ville, c'est-à-dire au peuple, trois des plus importantes fonctions qui font essentiellement partie des pouvoirs et des devoirs de l'administration d'une grande ville : le contrôle de la police, celui de la salubrité publique et celui des écoles publiques. Ces fonctions ont été enlevées à la ville représentée par son maire et ses administrateurs, pour être confiées à trois bureaux composés des créatures du radicalisme, de politiciens sans scrupules, ignorants et incapables pour la plupart.

On sait quels ont été les résultats déplorables de cet abus de pouvoir commis par les législatures radicales, de cette perversion des institutions républicaines, de cette atteinte portée au droit d'une communauté d'administrer ses propres affaires et d'être régie par ses mandataires.

Chacun de ces bureaux, exroissances parasites d'un régime de corruption et de gangrène, est devenu ce que l'on appelle en anglais une *nuisance*, et voilà plusieurs années que nous assistons à ce spectacle étrange d'une population de deux cent mille âmes supportant patiemment les abus et les scandales de ces petites organisations tyranniques que lui ont été imposées en violation formelle de la Constitution et du principe fondamental de la souveraineté du peuple.

Le Bureau de santé vient, tout récemment, de donner la mesure de son mépris pour les vœux de la population et pour les opinions du corps médical, en persistant à empoisonner l'atmosphère avec un liquide délétère qu'on fait payer à la ville cent fois sa valeur. Invité par les membres de la faculté médicale à venir prendre part à une discussion scientifique sur la matière et à justifier ses pratiques, le Bureau s'est soustrait à cette obligation. Deux de ses membres seulement ont protesté par leurs votes contre les procédés arbitraires de ce corps. L'administrateur municipal de police ayant refusé de continuer à fournir au Bureau le prétendu désinfectant, le Bureau a adressé des réquisitions directes au fournisseur, comptant sur la loi radicale qui l'a créé pour obliger la ville à payer.

Payer les sommes arbitrairement fixées ou dépensées par les champignons vénéneux du radicalisme appelés bureaux, c'est à peu près le seul *droit*—c'est-à-dire la seule obligation — que des législatures vénales et serviles aient laissé à la ville !

Ce que le bureau de la police métropolitaine a coûté à la caisse municipale, depuis le jour fatal où un maire démoralisé a eu la faiblesse d'abandonner la police de la ville qui lui appartenait au premier bureau nommé par Warmoth, s'élève à une somme énorme, quelque chose comme quatre millions de piastres pour cinq ou six années.

Si on pouvait mettre à nu les actes de ce bureau depuis sa création; on serait épouvanté du degré de corruption qu'ils révèleraient. A une époque, les membres du bureau ont été ouvertement accusés par la presse de recevoir $14,000 par mois de certaines maisons de jeu de la rue St-Charles et ils n'ont pas protesté, et, comme nous voyons cette hydre fut jeu toujours florissante, nous avons lieu de supposer qu'elle ne peut continuer à exister qu'en payant une dîme à ceux qui ont le contrôle de la police.

Les acquittements les plus scandaleux ont assez fréquemment prouvé le cas que le bureau fait de la partie judiciaire de ses attributions. Des hommes qui ont été, à diverses reprises, expulsés des rangs de la police pour des méfaits notoires, trouvent toujours moyen d'y rentrer grâce à l'appui qu'ils obtiennent dans le bureau, et le zèle et les bonnes intentions de certains chefs sont le plus souvent paralysés par l'influence occulte ou officielle du bureau.

Le troisième parasite radical qui vit aux dépens de la communauté, le bureau des écoles, ne vaut pas mieux que les deux autres. Il dépense cinq à six cent mille piastres par an, tout comme le bureau métropolitain, et il conduit et dirige les écoles de façon à exciter l'indignation de toute la communauté.

Avoir confié le soin de la salubrité publique, le contrôle de la police et la direction des écoles à des corps composés comme le sont ces trois bureaux, est plus qu'un scandale, c'est un défi odieux à notre population et dans la liste des crimes que nous reprochons au radicalisme, celui-là n'est pas le moindre.

Nous n'avons jamais partagé les espérances de ceux qui pensaient voir se retirer devant la pression de l'opinion publique indignée les plus compromis des directeurs des écoles. Bien pauvre serait, d'ailleurs, la satisfaction qui résulterait d'un ou deux remplacements dans ce bureau.

Ce que les conservateurs doivent chercher à obtenir, c'est le rétablissement du droit commun, la restitution à l'administration municipale des fonctions qui reviennent dans l'essence même de ses attributions, c'est-à-dire le soin des mesures de salubrité publique, le contrôle de la police urbaine et la direction des écoles, avec la faculté de fixer le chiffre des dépenses légitimes nécessaires pour ces divers chapitres du gouvernement de la ville.

Passagers arrivés par le steamer Hannover de Brême, via le Havre :

Mr Bendus, G. Allworden, Carl Vock, Capt. Wilson et famille' D. Rebuitz, Theo. Oswald et famille, K. Kraiz, F. Stein, H. Mawitz et famille, Mlle L. Kratz, C. Kranner et dame, J. R. Kre, Aug. Falkenburg, A. Himann, E. Kramer, Geo. Markmann et dame, Mr Stukmeyer et dame, Mme L. Zates et enfants, Mme Groninger et enfant, Mlle M. Phelps, B. Buck, Ann Killenberger, G. Langles, G. Fawre, Mme Salomon et 285 passagers d'entrepont.

ASSESSMENTS Nos 208, 209, 210.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de W. H. Anderson, John Bounie et J. H. Lesseps. Payable au bureau de la "Mutual and Benevolent Life Insurance Association", rue du Camp No 19.

L'ELECTION DE L'OHIO.

L'élection de l'Ohio a lieu mardi prochain, 13 octobre, et le résultat en sera attendu dans toute l'Union avec un intérêt très grand. Nous ne doutons pas que les démocrates ne l'emportent, et Allen, leur candidat principal, a la confiance d'être réélu gouverneur à une majorité plus considérable que celle qu'il a obtenue à sa première élection. Si son espérance se réalise, l'élection de l'Ohio aura une influence incalculable sur les élections de novembre dans divers grands Etats, et par suite sur la campagne présidentielle de 1876.

Notre numéro de mercredi matin contiendra des dépêches qui indiqueront déjà le sens de l'élection.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES BOUCHERS.—Nous avons rendu compte de la célébration par la Société de Bienfaisance des Bouchers du neuvième anniversaire de sa fondation. On trouvera aujourd'hui dans nos colonnes les résolutions par les quelles le président, Mr William Maylie adresse, au nom du conseil et du comité du banquet ses remerciements à tous ceux qui ont concouru à cette célébration. On verra que le président et le comité n'ont oublié personne qu'eux-mêmes et nous croyons remplir un devoir de simple justice en disant que l'estimable président, Mr William Maylie, le secrétaire, Mr Louis Grégoire, et tous les membres du comité et du conseil, ont bien mérité, de la société et de ses invités par le zèle et l'intelligence dont ils ont fait preuve pour l'organisation de cette belle célébration.

Marié, le mardi, 28 septembre 1875, à Somerset, près Natchez, Miss., par le Rev. Marks, PAUL ROBELOT, de la Nouvelle-Orléans, à LIZZIE S. CHAPLAIN, de Natchez. Pas de cartes.

Decédé, hier matin, à 8 heures, à l'âge de vingt neuf ans, JOSEPH GADEL, natif de France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche. Le convoi funèbre partira de la maison No 193, rue du Bayou, entre Tremé et St-Claude, cette après-midi, à trois heures et demie.

De la part de ses beaux-frères, Alidor, Bernadas et Trimaille.

La mort a ravi à une mère désolée sa fille bien aimée et chérie, CAMILLE LEVIEL, épouse de Louis Martin, nés à la Nouvelle-Orléans, morte le 14 septembre 1875, à 8 heures du soir, après une longue et douloureuse maladie, à Genève, Suisse.

IN MEMORIAM.

Salle de l'Association de Bienfaisance Nouvelle Lusitane.

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1875.

A la réunion régulière du Bureau d'Administration, tenue le 7 octobre, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées :

Attendu, que notre défunt et sincèrement regretté président VINCENT CAMUGLI, a été par le décret du Très Sage retiré de parmi nous.

Attendu que, tout en nous inclinant avec soumission au décret irrévocable du Ciel, nous regrettons la perte d'un de nos plus dignes Officiers, d'un dont la présence animait toujours nos réunions, et qui, en tout temps, fut un Officier vrai et sincère de l'Association, toujours prêt à aider l'institution de tous ses moyens.

Attendu, que dans toutes les relations de la vie, il s'était montré un homme loyal dans l'accomplissement de ses devoirs d'Officier, prompt et sincère, et comme membre de la Société affable et intelligent.

Ré olu, que sa mort prématurée nous enlève un Officier fidèle et utile et nous déplorons sincèrement sa perte. Il est de plus

Résolu, que les emblèmes de l'Association portent le deuil pendant un laps de trente jours.

Résolu, que nos sympathies les plus tendres sont adressées à sa femme éplorée dans sa grande affliction ;

Résolu, qu'une copie de ces résolutions soit adressée à sa femme, signée par le Président et le Secrétaire, et qu'une autre soit publiée dans le PICAYUNE et l'ABEILLE, de la Nouvelle-Orléans.

P. J. DONEGAN,
C. CORDES,
A. LUIGY,
M. TRUCH,
H. PRETUS,
Comité.

10 oct—

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.—Au No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1876.—Avis est donné aux membres de cette Société, de la mort de W. H. Anderson, décédé, à New-York, le 13 avril 1875, de la mort de John Boutin, décédé, à Houston, le 22 avril 1875, de la mort de Ed. H. Lesseps, décédé, à Nouvelle-Orléans, le 27 avril 1875. Ils sont requis sans autre avis, d'en se présenter au bureau de la Société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $12 pour chacun de ces décès dès ce jour au 11 novembre 1875, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG,
3 oct—au 11 oct. Secrétaire.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Thomas O'Neill, a Mlle Gracie Roseberry.
Geo. B. Wilson à Mlle Sarah A. Moulon.
John Z. Miller a Mlle Fanny Zangerle.
Thomas Connelly à Mlle Mary Moore.
C. Hunsell à Mlle Sarah E. Horner.

DÉCÈS.

Mrs Catherine Frechely, Irlande
Dame Alexis Duvernay, veuve Matilda Lartet, 70 ans.
Un enfant de 18 mois et demi, fils de John Schmitt
Un enfant de Mme Fanny.
Peter S. Fahey, 47 ans, Irlande.
Mrs. J. Carthy, 36 ans, Louisiane.
Emilius F. Brazier, 77 ans, Pennsylvanie.
Timothy Bowling, 44 ans, Irlande.
Mrs. Ann Bowling, 44 ans, Irlande.
Veuve John Henry Neimann, 58 ans, Allemagne.
Edward Dwyer, 77 ans, Irlande.
Théodore Ryan, 70 ans, Cuba.
Bertha Layton, épouse du Dr. Thomas Layton, 24 ans, Louisiane.
Veuve Diego Morphy, 76 ans, Louisiane.
Un enfant de Wm. B. Michel.
François Lovell, 40 ans, France.
Un enfant de Mme Gerhard.
Joseph Hirth.
Sarah G. Bloss, 27 ans.
Un enfant de 6 mois de Dr S. E. Hale.
Wm D. Todd, 28 ans, Nouvelle-Orléans.
Joseph F. Dick, 38 ans, Nouvelle-Orléans.
Jacob H. Merriam, 37 ans, New-York.
Lottie Moore, 7 ans et 4 mois, Nouvelle-Orléans.
Joseph Gadel, 29 ans, dit Sabiô, 45 ans, France.
A. Stoenel, 71 ans.
Un enfant de 2 ans et 7 mois, de Henry J. Davis.

Société Lusitane Portugaise de Bienfaisance.

CÉLÉBRATION DU VINGT-SEPTIÈME ANNIVERSAIRE.

Les officiers et les membres de cette société s'assembleront, à leur salle, chemin du Bayou, entre les rues St. Claude et Tremé, le 10 du courant, à 11 heures et demie du matin pour célébrer notre VINGT SEPTIÈME ANNIVERSAIRE.

La société se formera en procession sous la direction de notre grand marshal, Chas. F. Sirovich, et ses aides, R. Lafontaine, V. de l'Isle, F. Tourres, A. de Fonsgos, W. Gomes, S. Trigani, Chas. Berard, Eug. Simon, John Farpal et L. Maggioli.

Après avoir parcouru les principales rues de la ville, la société se rendra à la salle, où une collation lui sera servie en l'honneur de l'anniversaire.

Par ordre,
CHAS. F. SIROVICH,
10 oct— f G and Marshal.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

SEANCE RÉGULIERE, LUNDI, le 11 octobre 1875, à 8 heures P. M. precises, au nouveau local, No 31 rue Bienville.

Affaires très importantes :

ANNIVERSAIRE.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre,
A. L. TIBSOT, Président.
FRANK LEFFT, Secrétaire.
10 oct—1f

First Central Diffusion Sugar Manufactory Company.—Les actionnaires sont priés de réclamer leurs cartes d'entrée à l'établissement, sur l'habitation Lonina ou aux bureaux de la compagnie.

10oct—1f— A. T. JANIN, Secrétaire.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.—Sono invitati i membri della suddetta Società ad assistere Domenica 10 corrente, alle ore 11 A. M., alla riunione generale a norma dello statuto, alla sala della Società, strada Chartres, angolo San Luigi.

Per ordine del Pres.,
JOHN ROCCHI.
E. TROIS, Secretario. 8 oct—

Avis.—Les officiers et les membres de l'Association Mutuelle et Protective des Jardiniers sont prévenus que notre réunion régulière aura lieu dimanche, le 10 du courant à 2 P. M., dans notre local habituel. Admission de nouveaux membres. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre de

V. ANSEMANN, Président,
Le Secrétaire, G. F. BRAUNER 8oct—2f

AVIS SPÉCIAL.

Il y aura un meeting du CLUB CONSERVATEUR de couleur, le 27 octobre prochain, à la Salle de l'Exposition, rue Carondelet, à sept heures et demie du soir. On compte sur l'exactitude de tous les membres.—Le Club sollicite les souscriptions de tous les citoyens qui désirent le succès des organisations de couleur conservatrices.

Par ordre du Président,
R. E. METZ.
P. L. HARRIS, Secrétaire.
10 oct—au 27

Nlle-Orléans, 1er octobre 1875.—Le comité central du parti démocratie et conservateur de l'Etat se réunira, à la Nlle-Orléans, le JEUDI, 21 octobre 1875.

Cet appel est fait à la demande d'un grand nombre de membres du comité.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à la réunion.

R. H. MARR,
3oct—Dim et Jeud Président.

AVIS.—New-Orleans Credit Foncier Association.—Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1875. Bureau No 46 de la rue Bourbon.—Les actionnaires de cette société sont priés de passer au bureau, le LUNDI, 11 octobre prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à l'effet d'élire des directeurs pour l'année courante.

A. MAILLET, Secrétaire.
25sept—15f.

Office du Bienville Oil Company.—No 25 rue Carondelet.—L'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie aura lieu, le LUNDI, 11 octobre 1875, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., au local No 25 rue Carondelet.

A. BENJAMIN,
Secrétaire.
Nlle-Orléans, 25 septembre 1875. 26 sept—au 11 oct.

AVIS.—Bureau de "Board of Underwriters of New Orleans." 10 octobre 1875. En vertu d'un des nombreux incendies qui récemment ont lieu dans le pays, déclarés avoir été mis par des personnes désireuses de se venger de certains marchands mis que l'on prétend s'être rendus coupables d'actes illicites dans leur transactions de coton ; qui soit

Résolu, que les compagnies composant ce Board, de l'en appeler l'attention de leurs détenteurs de policies d'assurance à la chance actuelle de la rues policies qui seront rigoureusement observées, à savoir : si les prémices mentionnées sont occupés de façon à augmenter ses risques, ou si les risques sont augmentés par l'erection ou l'occupation de bâtisses voisines, ou par quelque cause que ce soit, sous le contrôle de l'assuré sans l'consentement de la compagnie endossé sur la police, l'assurance sera nulle.

Par ordre du Board,
GEO. MATHER, secrétaire.
10 oct—1 & 4 f Dim.

Avis d'élection.—Association de Bienfaisance Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1875.—Les membres de cette association sont notifiés que l'élection requière de tous les officiers de l'association et aussi du médecin, tous devant servir pendant l'année 1876, aura lieu DEMAIN LUNDI, 11 octobre, à la salle régulière de l'association.

Le poll sera ouvert à 11 heures P. M., et fermé à 3 heures P. M. La ponctualité est requise.

Par ordre du Président,
A. LUIGI,
L. CURIAN, Secrétaire. 10 oct—1f

Avis aux consignataires.—Le steamer allemand HANNOVER, capitaine Himbeck arrivé de Brême et du Havre, commencera son déchargement, à son quai, le MARDI, troisième district, LUNDI, 11 octobre. Les consignataires sont priés de venir payer leurs comptes de fret aux bureaux des soussignés et recevoir leurs marchandises sur quai, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

H. F. STOLTENKAMPER & CO, Agents,
10 oct—1f No 20 de la rue de l'Union.

Société de Bienfaisance des Bouchers.

Nlle-Orléans, le 7 octobre 1875.

RÉSOLUTIONS DU CONSEIL.

ATTENDU que : Le banquet et la procession du 3 octobre ont donné pleine et entière satisfaction selon le but à atteindre—

Et attendu que : La présence régulière il est

RESOLU : que les remercements de cette société sont présentés à tous les INVITÉS qui ont bien voulu par leur présence augmenter le décorum et le prestige de notre démonstration.

A tous les MEMBRES qui ont, par leur union et leur courtoisie dans ce jour mémorable, fait preuve de ces qualités essentielles, qui sont la base de toute bonne organisation.

A Mlle ADELAIDE DUPLESSIS, du Marché Dryades, qui a gracieusement offert une magnifique couronne de fleurs naturelles.

A Mr HAZIL DABAT, notre trésorier, pour le plaisant qu'il nous a fait d'un superbe drapeau français.

AUX REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE, à celle républicaine, représentant l'organe "German Gazette", "Picayune", pour leur bienveillant concours.

A Mr CH. MANGIN, le propriétaire du "Café des Arts" pour le succulent punch qu'il nous a offert à son établissement encoignure Chartres et St-Philippe.

Au GRAND MARÉCHAL et à ses AIDES pour l'ordre et la discipline qu'ils ont su tenir dans les rangs, et la manière dont ils se sont acquittés de leur mission : principalement à Mr PIERRE DUFORT, membre honoraire, qui avait accepté l'emploi d'assistant et qui a rempli tout aussi bien la droite de la colonne ces pénibles fonctions.

Au JOHN ASTRÉDE, le propriétaire si connu du restaurant "Excelsior" rue Magazine No 235, qui a fourni un excellent dîner, des vins exquis, un service irréprochable pour tous les membres qui ont été dédaignés par la presse, et ceux qui lui sont journellement donnés par les personnes qui ont assisté comme invités ou comme membres à ce banquet anniversaire. Le conseil et tous les membres en général se font un plaisir de constater que Mr ASTRÉDE a exécuté son contrat en homme consciencieux et en parfait gentilhomme.

Resolu en outre que ces résolutions soient publiées dans "l'Abeille" de la Nlle-Orléans.

Pour le conseil et le comité du banquet.

WM. MAYLIE,
Président.

Certifié conforme,
LS. GRÉGOIRE,
Secrétaire. 10oct—2f

Tapis, Toiles cirées, Rideaux,
17 RUE DE CHARTRES, 17.
BROUSSEAU & SON,
Importateurs.

Offrent, à bas prix, en gros et en détail,

WILTON et AXMINSTER..... 75 pièce,
VELOURS..... 100 "
BRUXELLES ROUGE..... 250 "
BRUXELLES TAPISSERIE..... 200 "
TROIS PLIS..... 60 "
TAPISSERIE 2 plis extra Super. 100 "
SUPERFINS, FINS, etc..... 90 "
CHAIN COTON, etc..... 50 "
VENITIENS pour vestibules et escaliers..... 75 "
CHAVELES, rideaux et à rases..... 50 "
TOILES CIRÉES..... 01 "
NATTES..... 70 "
COCO, jute et manille..... 150 "
MIDKAUX, dentelle et dentelle Nottengham, STORES, Couvertures de Tables et de Planche, BOCCATEILLE, COTELINES, TERRIES, PEIGNE EN NAME, CUIR, CRIN et IMITATION, CORNICHES, Rosaces, Patères et Bandes, COTILLONS Medias, toute qualité, à 7 1/2 c. et au-dessus.
BURLAPS, par balle, pièce et yards,
CRETONNES, Rasin, Croisée française,
COUVERTURES de Tables et couvertures Victoria, en rouge de Turquie et en garance,
BAGETTES D'ESCALIERS, Glande de 13 cts de stoque, etc., etc.
10 oct—Dim. Mard. et Sam. PP

WORKINGMEN'S BANK.

(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)

94..... RUE DU CANAL..... 94

VOR. MAIGNAN, Président. J. B. CAMORS, Vice-Président.
J. B. MONDIEGT, Caissier.

Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.

Intérêt sur les dépôts payé semi-annellement.

Certificats de dépôt payables sur demande ou à date fixe avec intérêt fixé de gré à gré.

LETTRES de change et de crédit sur les villes d'Europe :

Angers,	Montpellier,
Agen,	Nimes,
Agoulême,	Nice.
Bordeaux,	Niort.
Bergerac,	Périgueux,
Barsac,	Poitiers,
Cette,	Pau,
Chatellerault,	Paris,
Lyon,	Rouen,
Lorient,	St-Jean d'Angely,
Marseille,	Toulouse,
Havre,	Tours,
Rouen,	Tarbes,
Nantes,	Nancy,
Tours,	Sisla,
Calais,	Metz.

ON EST PRÊT
CHEZ
WALSHE.

Cravates Nouvelles
—ET—
LINGE DE PEAU.
—POUR—
Hommes et Jeunes Garçons.

CHEMISES !
Les meilleures,
Les plus belles
ET CELLES
QUI SE VENDENT
Le Meilleur Marché
A la Nouvelle-Orléans.

Venez examiner le stock
Et vous assurer des prix.
B. T. WALSHE,
Au No 110 de la rue du Canal,
près la rue St Charles.
10 oct—1f

Excellents marchés, pendant quelques jours dans les marchandises sèches,
CHEZ
J. TURCOTTE
158 - Rue du Canal - - 158
Magasin Blanc, coin Baronne.

Ayant acheté un fort stock de marchandises d'automne à des ventes de faillites, à New-York, nous offrons à nos clientèle d'excellents marchés pendant quelques jours, dans

Popelines nouvelles à carreaux,
Alpacas noirs et en couleur,
Cachemires noirs et en couleur,
Flanelle rouge et Flanelle blanche,
Alpacas brochés noir et en couleur,
Casimirs et Flanelles à carreaux,
—Egalement—
Bonneterie, corsets, mouchoirs, rubans, &c.

Nous vendons encore nos cotons aux prix de fabrique.

Lonsdale percale 6¼, 10 c.
Cambric do 6¼, 10 c.
Mailetons épais 10 c.
Coton blanc et coton écru, 10¼ à drap, 25 c.
Coton longue soie écru, 6 c.
150 châles ottomans à seulement $1.75,
1000 couvertures en couleur et blanches,
Quilts faits ici,
—ET—
1500 pièces nattes rouges et nattes blanches.
10oct— Au No 155 de la rue du Canal.

17 17 17
Rue Bourbon, près Canal.
CRESCENT STORE,

OFFRE cette semaine des
CASIMIRS à 12 1/2 cents la yarde.
COTTONADES à 12 1/2 cents la yarde.
COTON BLANC à 5 cents la yarde.
COTON ÉCRU à 5 cents la yarde.
CORSETS à 50 cents la paire.
DEVANT DE CHEMISES, tout fil, à 10 cts pièce
POPELINES à 12 1/2 cents la yarde.
MOLLETONS à 8 et 9 cents la yarde.
ALPACAS NOIRS à 20 cents la yarde.
COUVERTURES grises à $1,50 la paire.
" " blanches à $2,50 la paire.
" " jumelles à $1,50 la paire.
BAS DE DAMES à $1 la douzaine. 10 oct—

PIANOS D'OCCASION.

AVANT reçu dernièrement un très grand nombre de pianos d'occasion échangés pour pianos neufs, je suis obligé, afin d'avoir de la place pour mon nouveau stock, de les faire vendre prix qu'ils rapporteront. Je les vendrais de $50 à $300.

Ces instruments sont tous en bon état, et je garantis que les achteurs en seront contents.

J'offre également, à très bas prix, quelques pianos Pleyel, Herz et autres, qui ont peu servi, et qui sont comme neufs. Je vends aussi à terme, des pianos payables tous les mois ou les lous avec intérêts d'achat.

Cinquante pianos à louer à une réduction de prix.

LOUIS GRUNEWALD,
Entrepôt de pianos au Grunewald Hall, Nos 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne. 10 oct—1f

Au Public,

JE ne peux rien ajouter à la réputation du docteur THOS. NICHOLSON, mais ayant été malade pendant 14 ans, ayant été abandonné par un lit de douleur, pendant six ans, sans qu'on m'ait laissé le moindre espoir de guérison ; ayant donné presque tout ce que je possédais aux médecins éminents, aux pharmaciens et aux vilex de Rome—et cela sans que j'en aie retiré le moindre avantage—je dois une reconnaissance éternelle au DR NICHOLSON, dont le traitement a eu pour moi un merveilleux résultat.

Je peux, aujourd'hui, marcher, parler, entendre, manger et digérer—ce qui m'était impossible depuis six ans. Je ne mets pas en doute le désir de tous les autres médecins auxquels je m'étais adressé, mais je saurai saisir toutes les occasions de remercier celui qui m'a sauvé et de rendre hommage à sa conduite toute chrétienne à mon égard.

HENRY HARTFORD.
Pour plus de détails, s'adresser au No 155 de la rue du Canal. 10 oct—1f.

Agence Générale
DE MACHINES A COUDRE.
WEHRMANN & BAILEY,
139..... RUE ROYALE..... 139

Assortiment de Machines de toutes les fabriques.

Machines de seconde main vendues $1 par semaine.

Les vieilles machines sont prises en échange.

Réparation de première classe et à bon marché.

Grande réduction faite pour le comptant.

Pièces, outils, fils, huile, &c., pour toutes les Machines. 10oct—1f

Au Public.

LES journaux d'hier matin ont annoncé que des objets volés avaient été découverts par la police dans un magasin d'habits de seconde main rue St-Philippe. Je tiens un magasin de ce genre rue St-Philippe, No 63, entre Royale et Bourbon, et je dois déclarer que ce n'est pas chez moi que s'est faite la descente de police. Je n'ai jamais eu, d'ailleurs, en ma possession, des objets volés.

10oct—1f DAVID LEVY.

AVIS.

PARACTE passé devant Abel Dreyfous, notaire à la Nouvelle-Orléans, le sieur RICHEL VERGNOLE reste seul chargé de la liquidation de l'ancienne maison Cazaux & Vergnole.

M. VERGNOLE.

Tous ceux qui doivent à la dite maison sont priés de venir payer entre les mains du liquidateur afin qu'ils veulent éviter des frais.

10 oct—2f. M. VERGNOLE.

Raisins nouveaux !
Figues sèches ! etc.

ATTENDU (prochainement par vapeur de Liverpool, et par schooner "Giuseppe Lanata", de Malaga et Gênes :

60 0 grandes, 1000 demi, 2000 quart bottes raisins Layers.
800 caisses raisins London Layers, Black Hastings.
1000 boites Figues sèches nouvelles de Naples.
20 barils graines pour cassaux.
200 jarres huile d'olive "Espagne."
50 ferblanc piment rouge, do
20 barils Garbanzos, do
2000 caisses macaroni, vermicelli et pâtes assorties.
10 caisses cédrat nouveau.
200 do et 30 barils vermouth Martini Sola.
100 do huiles sublime de Lucques.
200 ferblanc de 2 et 3 gallons huile d'olives.
Fromage roman, amandes sans coques, all'de Naples, comme échalotes, huile d'amandes douces pastilles, Muscat et vins d'Asti, &c.

A vendre par
PAUL GELPI & BRO.,
10oct—2 et, rue Décatur ou Vieille-Levée.

A LOUER,

LE MAGASIN à étage, situé à l'angle de la rue Orléans et Villere, au face du Marché Tremé. S'adresser à John Griffin, au No. 105 de la rue Marguerite, 3me District. 10oct—2f.

DANZIGER — DANZIGER — DANZIGER — DANZIGER

MAISON
FONDÉE
EN
1849.

VENTE EXTRAORDINAIRE
DE
MARCHANDISES SÈCHES,
Cette Semaine,
CHEZ
DANZIGER,

No 203, rue du Canal,
entre Bourgogne et Remparts,
—ET—
Nos 228 et 230, de la rue Royale, cote St-Philippe.

$25,000 de MARCHANDISES SÈCHES achetées à une vente de faillite de New-York, au comptant, et qui doivent être vendues avant SAMEDI, 16 du courant.

Nous avons acheté, au comptant, à une vente de faillite, à New-York, et nous nous préparons à exposer un choix d'articles—les plus économiques qui aient jamais été importés sur le marché de la Nouvelle-Orléans—et que nous offrons à un bon marché sans exemple, mais au comptant seulement. Nous en commencerons la vente

Lundi, 11 du courant.

Le stock se compose de

20,000 PARURES CRÊPE anglais noir, COLS et MANCHETTES.

à seulement 35 cts. la parure,

Valant $1,25.

3 balles FLANELLES grises croisées, à seulement 12 1/2 cts, valant 25 cts.

2 caisses SATINETS à carreaux, imprimés, à seulement 12 1/2 cts, valant 40 cts.

5 caisses ÉLÉGANTES JUPES en FEUTRE, toutes faites, à seulement 75 cts, valant $1,50.

1 caisse CHALES OTTOMANS pour dames, à 45 cts, valant $1,50.

2 caisses BAS EN COULEUR, à RAIES, pour dames, à seulement $2,85 la douzaine, ou 25 cts la paire.

50 CEINTURONS de dames, à 15 cts, valant 50 cts.

1 caisse RUBAN GROS GRAIN, qualité extra No 22, de toutes les nuances les plus récentes, à seulement 30 cts la yarde, valant 50 cts.

1 caisse ALPACAS NOIRS, à 25 cts la yarde, valant 35 cts.

1 caisse MOHAIR noir, à 45 cts, valant 65 cts.

1 caisse MOHAIR NOIR, qualité extra, et HAUT LUSTRE, à seulement 35 cts, valant au moins $1,50.

1 caisse DRAP IMPERMÉABLE, à seulement 75 cts, valant $1,25.

2 caisses QUILTS EN PIQUÉ BLANC, à $2, valant $4.

1 caisse QUILTS EN PIQUÉ BLANC, à $3, valant $4.

1 caisse QUILTS EN PIQUÉ BLANC, à $4, valant $6.

15 pièces DENTELLES NOIRES PERLÉES, larges de 3 pouces, à seulement 25 cts la yarde, valant 60 cts,

—ET—

D'autres BARGAINS dont l'énumération serait trop longue.

Nous avons, en outre, un stock immense de toute espèce de marchandises sèches de fantaisie et du pays,

COMPRENANT :

ETOFFES à ROBES, de 5 cts. jusqu'aux plus riches,

SOIERIES NOIRES ET EN COULEUR,
COTONS ÉCRUS, à 5 cts. et au-dessus,
COTONS BLANCS, à 8 cts, et au-dessus,
CALICOTS,—Grande variété.—à 7 cts.

Couvertures.

QUILTS OUATES,
CHAUSSONS fantaisie pour messieurs,
BAS fantaisie pour enfants,
BAS fantaisie pour dames,
Nouveautés en MOUCHOIRS,
Nouveautés en TOURNURES,
DENTELLES,
MOUCHOIRS,
CORSETS,
COLS,
NOTIONS,
ETC., ETC., ETC.

De plus !

Un choix complet de Marchandises de fonds et d'articles d'habitations, de toute espèce,

Nous avons reçu des GANTS de PEAU de chevreau—faits expressément pour nous—

BLANCS,
OPERA,
FONCÉS,
et NOIRS.

Nous offrons les GANTS CÉRÉOLES, à 2 boutons, à 95 cts,

Les NELLIE à 2 boutons à $1 20.

—ET—

Nous recommandons ces GANTS comme étant les meilleurs qu'on puisse trouver sur le marché pour le prix. Nous garantissons les NELLIE et les rendrons le prix de la paire qui, essayée à notre magasin, s'ouvrira ou se déchirera.

De grands préparatifs ont été faits en vue de la foule que nous attendons lundi et toute la semaine. Nous nous sommes assuré les services d'un nombre extra de vendeurs afables afin de servir nos clients le plus vite possible et n'avons rien épargné pour assurer à toutes nos visiteuses une réception des plus polies et attentionnées.

Nous prions respectueusement toutes les dames de venir nous faire une visite d'inspection et de comparaison.

Tous les articles sont marqués en chiffres latins, à prix fixe.

CHEZ
Théodore Danziger & Sons.
203 rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts,
—ET—
Nos 228 et 230, de la rue Royale.
10oct—1f Coin St-Philippe.

VOYEZ LE PLAN

Occasion rare !

300 caisses d'habillements tout faits pour hommes, jeunes gens et garçons.

Le plus grand assortiment qu'il y ait jamais eu en ville vient d'être reçu

—AUX—

Cent Mille Paletots,

197 et 199 Vieille-Levée, en face du Marché Français.

Le premier, le deuxième et le troisième étage sont bondés de paletots, pardessus, pantalons, chapeaux, chemises, linge de corps, etc. Le tout est offert à très bon marché vu le fort stock que le soussigné a en mains et qu'il est obligé de vendre en rabais.

AUSSI—Un fort lot de par dessus en caoutchouc qui ont été fabriqués pour les pompiers de St-Louis et qui sont restés aux manufactures seront vendus au quart du prix de leur valeur.

1000 douz. poignets de chemises à 20, 25, 30 et 35 cents la paire, première qualité. Les petits articles tels que cravates, mouchoirs, il y en a tant, qu'on les a gratis.

MICHEL LION.
10 oct—

CHANGEMENT DE LOCAL.

Nous avons transféré notre magasin au No.

185 - - - Rue du Canal - - - 185

Où nous avons exposé un choix complet de

MEUBLES
—DE—
Chambres à coucher, Salon, Corridors, Salle à manger,